

FAITS DIVERS **hayange**

Malaise mortel sur le marché

Les sapeurs-pompiers de Hayange sont intervenus au centre-ville, en plein marché, hier matin vers 11h30, pour secourir une dame prise d'un malaise rue De-Gaulle.

Malheureusement, malgré tous leurs efforts, ils n'ont pas pu réanimer cette Hayangeoise de 77 ans.

Prévenus, les policiers du commissariat hayangeois sont également intervenus sur place pour réguler la circulation pendant l'intervention.

SITE DE MICHEVILLE

Une centrale à béton pour bâtir l'Ecocité ?

Depuis quelques jours, on s'active sur le site de Micheville, exactement sur 60 ares situés sur le ban de la commune de Russange dans le Pays Haut. Des travaux de défrichage avant la construction d'une centrale à béton par la société Holcim Bétons. « On y fabriquera du béton prêt à l'emploi qui sera ensuite acheminé par camion-toupie sur différents chantiers », dévoile Alain Marcus, responsable de l'agence lorraine de la société. Une implantation stratégique « puisque la zone est amenée à se développer ces prochaines années », espère-t-il.

L'établissement public foncier de Lorraine, propriétaire de 330 hectares sur les 380 que compte ce site privé, a d'ailleurs établi une convention d'occupation précaire avec la dite entreprise « qui devra notamment tenir compte des contraintes géo-techniques du sol », insiste Sylvain Toutain, chargé de mission à l'EPFL. Bref, une sorte de centrale mobile - pratique apparemment courante pour ce type d'activité - qui fonctionnerait à quelques années seulement.

Le projet inquiète néanmoins le collectif éco-citoyen Empreinte Positive. « Cette industrie serait située à moins de 150 m d'une cité minière, au cœur d'un espace abandonné, caractérisé par une biodiversité exceptionnelle », dénonce l'association redangeoise qui a écrit au préfet de Lorraine et a pu apprécier la venue des services de la Dreal (1) mardi après-midi sur le chantier. « Holcim, entreprise soumise à déclaration, est parfaitement en règle. La Dreal est en train d'examiner comment lui imposer certaines conditions d'exploitation respectueuses de la faune et la flore, effectuer des aménagements pour les amphibiens par exemple », assure, de son côté, François Marzorati. Le sous-préfet de Thionville reste évidemment attentif au projet de classement Znieff (2) mené en parallèle dans ce territoire ambitionnant de devenir une Ecocité exemplaire.

D. V.

(1) : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Lorraine
(2) : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

SERVICES

Consultation de dépistage anonyme et gratuit du virus du sida et de l'hépatite B et C : service dermatologie, hôpital Beauregard, 03 82 55 89 10.
Drogue info-service : 0 800 231 313.
Consultation cannabis : 03 82 53 78 31.
Enfance maltraitée : 0 800 056 789 ou 119.
Croix-Rouge française : 03 82 53 37 66.
Demandeurs d'emploi actifs : Tremplin, 03 82 53 96 66.
SOS Amitié Metz-Lorraine : 03 87 63 63 63.
Alcooliques anonymes : 0820 32 68 83.
Aide aux familles des malades alcooliques : 06 01 93 01 54.
Viè libre (aide aux malades alcooliques) : 03 82 51 81 74 ou 06 14 38 67 72.
Unité de vie transitoire : 03 82 56 22 00.
Croix-Bleue, antenne de Thionville-Yutz (aide aux piégés de l'alcool) : 03 82 56 00 41.
Allaitement informations : 03 87 52 80 16.
Association thionvilloise d'aide aux victimes : 03 82 59 20 03.
Espace Entreprise : Chambre des Métiers, 03 82 59 16 80.
Centre de documentation et d'information des femmes et des familles : 03 82 34 00 77.

SPORTS

judo

Champions de France Ugsel à Thionville

L'institut Notre-Dame de la Providence organise ce week-end le championnat national de judo Ugsel. 350 jeunes sont en lice.



Les judokas vont se disputer les titres Ugsel au centre multisports de La Milliaire durant deux jours. Photo: RL.

Trois cent cinquante scolaires issus de tous les départements de France vont participer ce week-end aux championnats nationaux de judo Ugsel (Union générale sportive de l'enseignement libre). Trois catégories seront en compétition, pour les garçons et les filles, au centre multisports de La Milliaire : minimes, cadets et juniors. Organisateur de ce rendez-

vous de haut niveau, l'institut Notre-Dame de la Providence sera mobilisé dès vendredi soir ainsi que tout au long des journées de samedi et dimanche pour accueillir les délégations sportives. A noter qu'un temps fort pastoral sera partagé par les participants au championnat national avant le début des compétitions dimanche matin.

JUSTICE

Femme battue, certes mais pas vindicative ?

Six mois de prison avec sursis ont été requis hier par le ministère public à l'encontre d'une Thionvilloise qui se serait quelque peu défoulée au domicile de ses futurs ex-beaux-parents. Vengeance d'une femme battue ?

C'est tout un contexte sensible qu'il a fallu, hier, rappeler à la barre du tribunal correctionnel avant d'entrer dans le vif du sujet de ce dossier. Celui d'une épouse battue à plusieurs reprises à coup de câble électrique. Un déferlement de violence qui avait conduit son mari, il y a peu, à être condamné à neuf mois de prison dont trois ferme.

Depuis, les protagonistes ont changé s'agissant des parties civiles. En lieu et place de la victime d'autrefois, ce sont ses futurs ex-beaux-parents qui, hier, sont venus d'Hettange-Grande dire tout leur fiel à l'endroit de celle qui a demandé le divorce à leur fils violent : « Elle nous a menacés, elle a détruit tout ce qu'il y avait devant notre maison, les pots de fleurs, les décorations de Noël, elle a appelé des dizaines de fois, a laissé tous ces messages sur notre répondeur », répète en cœur le couple de septuagénaires. Madame semble la plus secouée par tout ça. A du mal à maîtriser un flot de paroles nerveuses : « Je ne dors plus tranquille la nuit, je sursaute dès que j'entends un bruit dans la maison, tout ceci est fou ! »

Menaces et... alcool

"Tout ceci" s'était déroulé le 11 janvier de l'an passé, soit cinq mois après la séparation des deux époux. Selon Clara Ziegler, représentant le ministère public, la prévenue, venue avec son auto, roulait de surcroît en état d'ivresse. « Les gendarmes, appelés par les beaux-parents, l'ont croisée en chemin et arrêtée. Elle présentait tous les signes de l'ébriété manifeste. Qui a cassé tous ces pots, arraché la couronne de porte, fracassé une bouteille contre l'entrée ? Et ces messages sur le répondeur ? Elle nie mais ils n'ont pas été inventés ! Ils ont été transcrits pour les besoins de l'enquête ».

Pas de réponses de l'intéressée qui, hier, brillait par son absence, craignant de voisiner avec sa belle-famille dans la salle des pas perdus. Il faudra alors se contenter des dépositions lues par la présidente, Mme Roure : « Elle reconnaît être venue, être repartie ensuite, avoir été contrôlée par les gendarmes. Avoir également donné un coup de pied dans un pot de fleurs, pas plus... » Son conseil, Me Sophie Joseph-Amschler, poursuit : « Nous n'avons que les dépositions

de ces personnes, les beaux-parents qui, depuis que ma cliente a fait condamner leur fils devant un tribunal pour violences conjugales, n'ont de cesse de comploter contre elle. »

Crise d'angoisse ?

Le couple hettangeois grince ostensiblement des dents, pousse le volume des onomatopées à peine étouffées. Se fait reprendre par la présidente : « On vous a entendus, laissez maintenant la défense s'exprimer sans l'interrompre ! » Le ton est sec et ne souffre aucun commentaire. « A ce domicile elle y a été

invitée. Par son époux justement pour une vague histoire de papiers, et ceci malgré une interdiction qui lui a été faite de rentrer en contact avec sa femme. Bizarrement, il ne s'y trouvait pas lorsqu'elle est arrivée. Un vrai coup monté. Elle l'a senti tout de suite. Alors, elle a bien donné quelques coups de fil, prise d'émotion, mais rien d'autre. Quant à cet état d'ivresse présumé qui a conduit ma cliente à l'hôpital parce qu'elle ne parvenait pas à souffler dans l'éthylotest, rien n'atteste qu'il soit une réalité. On a bien un certificat médical mais qui parle surtout

de crise d'angoisse, pas de trop d'alcool ingurgité ».

Et l'avocate de demander la relaxe pure et simple pour la conduite sous emprise d'un état alcoolique, le refus de se soumettre et les menaces dans la foulée. Soit tout juste une peine de principe... pour le pot shooté au pied ! Le tribunal s'offre le temps de la réflexion alors que six mois de prison avec sursis ont été requis ainsi qu'une suspension provisoire de permis de conduire. Délibéré le 14 avril prochain.

Compte rendu d'audience : S.-G.SEBAOUI.

Du Kafka dans le texte

Deux versions s'opposent, enfin, deux seront retenues parmi tant d'autres dans ce dossier à dépositions multiples digne d'un roman à tiroirs du grand maître pragois.

Le 5 juin 2010 à Fameck, une voiture est retrouvée en plein milieu de la chaussée par une patrouille de gendarmes sur les coups de 3h du matin. Sa propriétaire, elle, profite des bienfaits d'un sommeil profond à son domicile. Huit heures plus tard, un Fameckois se présente à la brigade et dit être impliqué dans un accident de la circulation.

Version partiellement rapportée hier à la barre par ce témoin devenu entre-temps... prévenu. Car ce

pourrait bien être lui, en percutant le véhicule de la Fameckoise, qui l'aurait envoyé au centre de la voie de circulation. Avant de prendre la fuite. Le prévenu envoi, lui, sa version de deux individus qui l'auraient percuté avec la voiture de la dame (après l'avoir volée ?) avant de disparaître à pied.

Le ministère public, lui, opte pour la version "voiture en stationnement percutée" par le Fameckois avant de requérir six mois de prison avec sursis. Le mystère demeure toutefois sur les raisons d'un mouvement du véhicule vers le côté de la chaussée alors qu'il a été percuté par l'arrière. Kafkaïen. "Verdict" le 14 avril.

FORMATION

hier et aujourd'hui à veymerange

S'informer avant de choisir

Des centaines de collégiens se rendent depuis hier au Salon de la découverte professionnelle organisé à Veymerange. Le but : s'informer mais aussi découvrir des métiers mal connus, pour bien s'orienter, si possible.

Allez demander à un môme de 15 ans ce qu'il fera plus tard !

Rares sont ceux capables de formuler un réel projet. Mais, arrivés en classes de 3e ils sont bien forcés de choisir les matières qu'ils vont apprendre dès la seconde, surtout en lycée professionnel ou technologique.

Pour aider à se déterminer, rien de tel que de rencontrer d'autres élèves un peu plus âgés pour profiter de leur expérience, et de discuter avec des responsables de formations.

C'est le but du salon de la découverte professionnelle qui se tient à la salle multifonctionnelle de Thionville-Veymerange.

Le maire Bertrand Mertz s'est montré enthousiaste : « On sait que pour un jeune, le choix n'est pas facile à faire, et il a le droit de se tromper, mais nous on se doit d'offrir les conditions pour faire ce choix. Il y a quelques années, il se disait que l'avenir était dans les services mais la force d'une nation reste son industrie. Il faut que les jeunes redécouvrent les métiers de l'industrie, évidemment une industrie nouvelle ! »

Information efficace et ambiance conviviale

Deux espaces complets sont ouverts aux futurs lycéens. On y trouve de tout et force est de



Deux espaces complets de la salle multifonctionnelle de Veymerange sont consacrés à la présentation d'offres de formations professionnelles diverses et assurées par les établissements de la région thionvilloise. Photo Philippe NEU.

constater que les participants jouent vraiment le jeu à grand renfort de démonstrations, de documentations, mais aussi et surtout de temps disponible pour dialoguer avec les collégiens. Professeurs, responsables pédagogiques, professionnels et étudiants sont mobilisés en nombre pour livrer toutes les informations voulues dans une ambiance

franchement conviviale. Les allées grouillent de monde et les plus curieux s'agglutinent ça et là pour observer et questionner. La gouaille d'un exposant suscite facilement l'intérêt.

ICI une maquette, là un appareil électronique ou encore des mises en situation d'esthétisme. C'est vivant.

Le petit train de la filière STI

La nouvelle filière STI a inspiré le montage d'un petit train circulant dans un environnement complet, illustration des problématiques prises en compte par les techniciens de demain. Au stand des hôteliers restaurateurs, on met carrément l'eau à la bouche du

public en réalisant sur place des succettes. Résultat : un attroupement continu autour des préparateurs de succettes ! Aujourd'hui encore, le salon va accueillir des dizaines de collégiens pour sa seconde journée d'ouverture.

Ouvert de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h.

O. S.

Innovation



Stand du développement durable. Voilà une idée qui parle ! Sauf que le néosigle STI résonne encore bien peu. Pourtant, plusieurs secondes STI vont être ouvertes, en particulier à La Briquerie qui tente de se débarrasser un peu de sa dévorante image de réparateur de voitures. « Quand on parle de technique aux jeunes, en fait ils ne savent pas ce que c'est, relève Patrick Ludman, professeur de physique. Certains sont très surpris. L'objectif est d'essayer de les interpeller pour apporter des explications ». Alors une maquette, réalisée par un groupe d'une dizaine d'élèves fin octobre, fait le tour des domaines d'intervention, nombreux et forts modernes : production d'énergie, stockage de déchets, extraction de matière, etc, le tout bourré d'éco-concepts. Autant de domaines d'intervention dits techniques et qui apportent des réponses à des questions de société.

Production

L'agriculture, un secteur d'avenir ? Jean-Baptiste Kaiser, exploitant en céréales et vaches allaitantes à Angeviller rigole. Evidemment, rares sont les jeunes motivés par une vie à la ferme, si ce n'est des garçons ou filles issus du milieu agricole. Et encore ! Dans le contexte économique actuel c'est très exceptionnel. En revanche, le représentant des Jeunes agriculteurs représente aussi le lycée agricole de Courcelles-Chaussy et ses diverses filières, porteuses celles-ci : « Ce sont des métiers qui gravitent autour de l'agriculture, l'agro-équipement (entretien, réparation du matériel), le conseil technique en céréales ou viande et tous les métiers administratifs ou de gestion. Il existe une vraie méconnaissance dans ces filières. » Le lycée présente d'ailleurs toute une palette de formations liées à l'environnement, autant de métiers à l'avenir certain.



Beauté



Une jeune femme se fait faire les ongles pendant qu'une autre se fait coiffer et une troisième ne bouge pas d'un cil en plein maquillage... Attention, beauté ! Coiffure et esthétique attirent les regards, mais pas uniquement. Avec toutefois une question récurrente : « C'est difficile, madame ? » Aline Schmitt, élève en mention complémentaire à Saint-Vincent-de-Paul à Algrange, ne cache pas la difficulté du métier. « On met les jeunes en garde car oui c'est difficile. La première année, il n'y a pas de clients, on est toujours debout, ce n'est pas les shows de coiffures ! » Et il faut quatre à cinq années d'études pour exercer dans un salon. La question des salaires n'est pas posée. « Sur une classe de trente, quinze ou vingt arrivent au bout. Il faut trouver un patron, c'est dur, et toujours prouver que l'on en veut ! Mais quand on est motivé, on arrive au bout ».

l'insolite

Yutz Equitation dans la compét'

Après l'incendie qui a ravagé son hangar à foin, le tracteur et du matériel bien utile dans tout centre équestre (RL du 6-03-2011),

Valérie Hamelin-Boyer et l'équipe de Yutz Equitation auraient pu annuler ses prochains concours. C'était sans compter sur la passion de la Yussoise, propriétaire des lieux !

Ce dimanche, et les 245 couples engagés le savent bien, place au saut d'obstacle pour les catégories "ponam", "club" et "amateurs" ! Toutes les épreuves dessinées dans le manège par le chef de piste Grégory Bodo seront qualificatives pour les Championnats de France comme à chaque fois. Le public est évidemment bienvenu.

À SAVOIR

Marineland avec la CLCV

La CLCV organise un déplacement pour les enfants et les jeunes de 8 à 17 ans à Marineland, le plus grand parc aquatique d'Europe, à Antibes. Le déplacement se fera en bus. L'aller se fera dans la nuit du 26 avril, les enfants auront la journée du 27 avril pour visiter Antibes et le parc de Marineland, et le retour se fera dans la nuit du 28 avril pour arriver vers 8h du matin.

Tarif : adhérents 38 € ; non-adhérents 50 €.

Renseignements et inscriptions auprès de la CLCV de Fameck, Uckange, Guénange, Thionville, Yutz, Florange, Ter-ville, Hayange.

SERVICES

Le Républicain Lorrain

• AGENCE DE THIONVILLE
Rédaction : 9h à 13h et 14h à 18h.
1, place Claude-Arnould (tél. 03 82 59 14 02 ; fax 03 82 59 14 00).
E-mail : redaction.thionville@republicain-lorrain.fr

Sports : 1, place Claude-Arnould (tél. 03 82 59 46 92).

Publicité, petites annonces : 9h à 13h et 14h à 17h30.
1, place Claude-Arnould (tél. 03 82 59 14 14 ; fax 03 82 59 13 59).
E-mail : pa.thionville@republicain-lorrain.fr

RL Voyages : 9h à 12h et 14h à 18h15.
1, place Claude-Arnould : tél. 03 82 59 13 50 ; fax 03 82 59 13 59.

Portage du Républicain Lorrain à domicile :
Dépôt Fanzel (tél. 03 87 58 67 67 ou 03 87 58 99 81) ;
RL Diffusion-Yutz (tél. 03 82 56 51 75).

• AGENCE DE HAYANGE
Rédaction : 46, rue Foch à Hayange (tél. 03 82 85 51 91 ; fax 03 82 86 49 60).
E-mail : redaction.hayange@republicain-lorrain.fr

Publicité, RL Voyages : 9h à 13h et 14h à 17h30.
46, rue Foch à Hayange (tél. 03 82 85 51 91 ; fax 03 82 86 49 69).
Portage du Républicain Lorrain à domicile :
M. Lanier, secteur Algrange, Knutange, Nilvange, Fontoy et Lommerange (tél. 03 82 24 48 07) ;
M. Fanzel, secteur de Fameck, Florange, Hayange, Neufchê, Ranguevoux et Serémange (tél. 03 87 58 67 67).